

DIRECTION REGIONALE REUNION – OCEAN INDIEN

Saint-Denis, le 4 décembre 2025

Monsieur le Directeur Général  
 SAFER de la Réunion  
 24, route de Montgaillard  
 BP 80176  
 97464 SAINT-DENIS CEDEX

**Objet : Financement du portage foncier de la parcelle AC74 sise à La Possession**

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons le plaisir de vous confirmer notre intérêt pour le financement du portage foncier de la parcelle AC74 sise à La Possession :

Nom de l'opération	Objet	Commune	Type de prêt	Durée	Montant prêt	Montant total	Garantie
Parcelle AC74 La Possession	Portage foncier	LA POSSESSION	Prêt GAIA Territorial	1 an	1 000 000 €	1 000 000 €	50% La Possession 50 % Cautionnement bancaire

**Caractéristiques financières du contrat :**

**Prêt GAIA :**

- **Durée de la phase de préfinancement :** 6 mois
- **Durée de la phase d'amortissement :** 1 an
- **Durée du différé d'amortissement :** 9 mois
- **Péodicité des échéances :** Trimestrielle
- **Index :** Livret A
- **Taux d'intérêt actuel annuel :** Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +0,80 %  
*Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
- **Profil d'amortissement :** Amortissement prioritaire
- **Modalité de révision :** Simple révisabilité (SR)
- **Tx de progression de l'amortissement :** 0%

La mise en place de prêt sera soumise à l'autorisation formelle des comités d'engagements compétents de la CDC.

La garantie de ce prêt sera apportée à 50 % par la ville de La Possession et 50 % par un cautionnement bancaire.

Je reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe LOISEAU  
Directeur régional adjoint